



Fusion de 2 Syndicats : CGT Nettoiement et Egouts

**Appel du 1^{er} congrès constitutif du
Syndicat CGT Filière Traitement des Déchets Nettoiement Eau Egouts Assainissement
des 17, 18 et 19 Janvier 2017.**

Dans le cadre de notre filière (regroupant tous les personnels A, B, C) nous revendiquons :

- Un ratio à 100% de grade à grade
- Un déroulement de carrière pour l'ensemble de la filière allant de la catégorie C à la catégorie A
- La mise à plat de l'ensemble des primes, leur revalorisation, et leur intégration dans le traitement budgétaire.
- La prise en charge totale par l'employeur de la cotisation mutuelle et prévoyance (maintien de salaire) d'un haut niveau de protection pour tous, et le retour de tous les correspondants du centre de sécurité sociale 602.
- L'octroi d'un 13^{ème} mois statutaire ou de son équivalent.
- L'obligation d'une visite médicale préventive annuelle à minima pour l'ensemble des agents de la filière.
- Le remboursement total des frais de transport publics et la prise en charge totale des frais pour ceux, qui de par leur éloignement et/ou d'horaires de service, sont obligés de prendre leur véhicule personnel en incluant également la gratuité du stationnement pour ces agents.
- L'octroi d'une prime panier ou de tickets restaurant pour remédier à l'inégalité des agents face à la restauration.
- La prise en charge intégrale de frais de formation sans perte de salaire.
- Nous réaffirmons notre volonté d'un grand service public qui doit passer par une remunicipalisation totale des services de la filière confiés au privé, pour répondre pleinement aux besoins essentiels de salubrité et de santé publique. Nous exigeons donc un financement total du plan garage présenté par la DPE aux Organisations Syndicales en 2013.
- Un renforcement des effectifs permettant de mener à bien l'ensemble des missions qui nous sont confiées.
- L'attribution d'un logement social aux agents, à Paris ou aux portes de Paris.
- Par rapport aux œuvres sociales nous demandons que la subvention de la ville de Paris soit de l'ordre de 3% minimum de la masse salariale, et la mise en place d'un véritable Comité d'Action Sociale et Culturelle.

Toutes ces revendications sont de la compétence de la Maire de Paris et elles peuvent être satisfaites car l'argent existe à Paris. C'est un véritable choix politique de se doter d'un Service Public de qualité avec des conditions de travail et de vie digne du XXI^{ème} siècle.

De plus, en ayant une politique forte sur l'emploi, les salaires, cela contribuera à conserver et à consolider notre retraite par répartition, sans allongement des annuités avec un départ à 50 ans pour les catégories actives et insalubres, et avec bonification reconnue de 10 ans au bout 30 ans d'activité et pour les sédentaires un départ à 60 ans maximum avec un haut niveau de pension égal à 75% des 6 derniers mois de salaire d'activité.

Le 1^{er} Congrès du Syndicat Filière Traitement des Déchets Nettoiement Eau Egouts Assainissement réaffirme son indépendance politique et son opposition totale à toutes formes de xénophobie, de sexisme, de racisme, de misogynie et de misandrie.

De même le 1^{er} Congrès dénonce tous discours qui feront du Service Public la cause de tous les maux dont la France souffre actuellement, alors qu'ils sont le résultat direct du capitalisme et des politiques ultralibérales.

Le Syndicat Filière Traitement des Déchets Nettoiement Eau Egouts Assainissement défend les valeurs fondamentales de la CGT qui sont la fraternité, l'égalité, la solidarité, l'unité des travailleurs, sans distinction de nationalité, de fonctions, de qualifications, et exige une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

Le 30 janvier, Public, privé, mobilisons-nous contre les reculs sociaux !

A l'occasion du prochain conseil de Paris, la CGT Paris appelle à une journée d'actions et de revendications en direction des élu.e.s parisiens et des citoyens pour les mobiliser quant à la défense de nos services publics de proximité.

Stop à la casse des services publics et aux déréglementations !

En effet la Mairie de Paris encourage actuellement la casse des services publics de proximité en prônant la mise en place des « Maisons des Services au public ».

Ces nouvelles structures municipales vont contribuer à la casse des services publics en réduisant drastiquement les plages horaires réservées à l'accueil des usagers et en organisant sciemment un mélange des genres préjudiciables à tous et à chacun : ces « maisons » vont regrouper la CAF, pôle emploi, CPAM, GDF- Engie, EDF et bientôt des services de la préfecture de Paris, des finances publiques, des mairies d'arrondissement...N'en jetez plus !!.

D'autre part, les fermetures de bureaux de poste annoncées par la direction de la Poste sont une attaque en règle contre les usagers et les salariés de ce secteur.

Il en est de même de la fermeture de la totalité des accueils physiques au sein des agences EDF et des fermetures de lits et restructurations des hôpitaux.

Nous continuons de porter l'exigence du maintien de l'Hôtel Dieu, hôpital de proximité au cœur de Paris.

Les usagers seront les grands perdants de toutes ces restructurations. Un exemple parmi tant d'autres : Le transfert d'activités de la Poste dans des supérettes... En quoi cela répond-il aux besoins des usagers ? Quant aux salariés, ils sont malmenés voire maltraités, tant au niveau de l'exécution de leurs missions, qu'au niveau de leurs conditions de travail.

Tout cela n'engendre que souffrance au travail, risques psychosociaux, burn-out...

Comme si tout cela ne suffisait pas, la Mairie de Paris reprend à son compte les pires aspects de la loi MACRON, en proposant une position maximaliste avec l'ouverture des commerces 12 dimanches par an, ce qui signifie qu'elle entend remodeler Paris pour la transformer en une zone touristique et commerciale.

De plus, dans le cadre des partenariats « public-privé » des réductions d'accueil, d'effectifs et de missions de service public sont à l'ordre du jour. Dernier exemple en date : la privatisation de la gestion du stationnement en surface à partir de 2018. Jusqu'où la Mairie de Paris va-t-elle aller dans la session de pans entiers des services publics au secteur privé ?

Qu'il s'agisse de la santé (en particulier de l'hôpital public) de la poste, de l'électricité ou des transports, les politiques suivies ne prennent plus en compte l'intérêt général et les besoins des citoyens.

Gérés à présent comme des entreprises privées, ces services publics ne cherchent plus qu'à dégager des bénéfices pour les actionnaires (dont l'Etat) avec pour corollaires : l'augmentation des prix, la réduction des effectifs, les fermetures d'agences, de guichets...

Public, privé, mobilisons-nous contre les reculs sociaux !

**Pour ce faire, la CGT vous appelle à la grève et à un rassemblement
le 30 janvier à 11h00 sur le Parvis de l'Hôtel de Ville**

Syndicat C.G.T. FTDNEEA des Services Publics Parisiens Bureau 214 et 218

3, rue du Château d'Eau Paris 10^{ème} Tel : 01.44.52.77.05 ou 25 Fax : 01.44.52.77.29. courriel : cgt.ftdneea@gmail.com